

Lexique des qualificatifs de l'agriculture

par Frank Pervanchon et André Blouet

en collaboration avec Geneviève Nguyen, Jean-Pierre Sarthou et Samuel Féret

ENSAIA, UMR Agronomie et Environnement, 2 av. de la Forêt de Haye, BP 172, 54505 Vandoeuvre-lès-Nancy cedex ;
 Frank.Pervanchon@ensaia.inpl-nancy.fr ; blouet@mirecouri.inra.fr

À l'écoute des discours politiques (syndicats, ministères) et à la lecture de brochures ou de notices d'information émanant d'associations, d'instituts techniques, de professionnels agricoles, nous avons constaté que le mot « agriculture » était de plus en plus rarement utilisé seul et plutôt qualifié par des adjectifs et des compléments du nom. Ces expressions ont une connotation positive : agriculture *raisonnée*, agriculture *de précision*, agriculture *biologique*, agriculture *paysanne* sont des exemples pris parmi les expressions les plus courantes. Elles peuvent être aussi connotées négativement, parce qu'utilisées pour mettre des pratiques agricoles à l'index : agriculture *productiviste*, agriculture *intensive*, agriculture *conventionnelle*.

Toutes ces expressions sont largement utilisées, diffusées ou simplement « à la mode ». Pourtant, au contact d'étudiants, mais aussi d'agriculteurs et de professionnels de l'agriculture en général, nous nous sommes aperçus que la définition de ces expressions, bien qu'ils les utilisent, était mal connue, voire n'était pas connue du tout. Nous avons alors cherché à faire un point des définitions pour savoir de quoi l'on parle.

Aux États-Unis, est parue une brochure reprenant un large ensemble des qualificatifs anglo-saxons de l'agriculture, sous le titre *Sustainable agriculture: definitions and terms* (Gold, 1994). En France, ce travail a déjà été entamé sur quelques termes tels que « durable », « paysanne », « raisonnée », « fermière », « intégrée », « de précision » ou « biologique », sous un angle sociologique (Féret et Douguet, 2001 ; Roué, 1999), agronomique (Robin, 1999 ; Toubon *et al.*, 2001) et économique (Roger, 2001). Beau (1992) a rédigé un *Glossaire de l'agriculture biologique*, reprenant un ensemble d'expressions synonymes d'« agriculture biologique », mais sans détails, ni classification.

Mais il apparaît qu'il n'existe pas de document de synthèse en langue française qui recense les expressions qualifiant l'agriculture.

Pourtant, les mots, à la définition explicite ou implicite, s'infiltrèrent dans les discours et parfois sont détournés de leur sens premier. Cette constatation a déjà été faite, dans les années 1980, à propos de l'agriculture *productiviste* et, aujourd'hui, à propos de l'utilisation

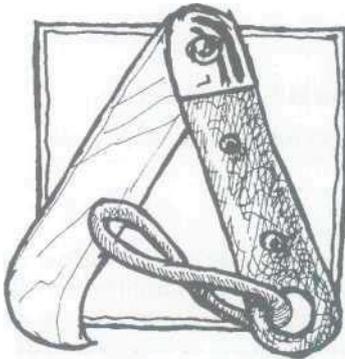
l'adjectif « durable ». Qu'en est-il des autres mots ? Nous avons donc cherché à identifier et à définir les expressions qualifiant l'agriculture afin de montrer la pluralité des idées pour le développement de l'agriculture, mais aussi permettre d'éviter le plus possible les incohérences, les mésusages et les redondances éventuels.

Il est important de noter que, volontairement, le présent document ne cherche pas à classer les termes recensés, mais simplement à en dresser une liste alphabétique. Ce choix est dû au fait que chaque expression peut être analysée de différents points de vue (historique, sociologique, économique, agronomique...), à partir desquels une classification différente peut être proposée. Cet article est donc un essai de clarification terminologique qui permet d'éclairer le sens d'un ensemble de qualificatifs au contenu qui restait imprécis ou vague, et souvent très fortement idéologique. Par ailleurs, le contenu multiforme pour chaque terme décrit est mouvant au cours du temps, ce qui rend difficile toute définition rigide. C'est pourquoi, nous proposons ce document comme une base de travail. Les auteurs cités sont ceux auxquels il est suggéré de se référer pour plus de détails. Lorsque cela a été possible, nous avons identifié les inventeurs des expressions ou le contexte historique de leur émergence. Ce travail a été réalisé à partir de textes publiés dans des revues, édités dans des ouvrages individuels ou collectifs, ou enfin à partir d'informations tirées d'Internet, dont nous donnons les références.

de la productivité sans définir l'unité à laquelle on se réfère, de l'intensification sans même évoquer la nature des processus incriminés... La démarche a un côté sympathique : chacun met ce qu'il veut derrière chaque concept, et aborde le débat sans crainte de voir se réaliser un malencontreux consensus qui le priverait de la joie sans cesse renouvelée de retrouver la discussion au point initial. » (Tirel, 1983, p. 23).

² Ainsi, « le concept de développement durable a fait irruption dans le monde agricole au point de figurer dans tous les discours d'orientation ou stratégiques, y compris de groupes phytosanitaires ! Ce mot magique, un temps consensuel, cache des sensibilités et des orientations différentes et donne lieu à des glissements de sens au gré de chacun. Si le concept est fécond, à la dimension des portes qu'il ouvre à l'agriculture, il faudrait éviter qu'il se vide de son contenu, en étant l'auberge espagnole d'une agriculture en mal de projet, de la pérennité et de la transmissibilité des entreprises au respect de l'environnement, de l'emploi au développement rural, de l'écologie... à l'éthique ou à l'équité sociale. C'est selon, mais à force les idées sous-jacentes avancent. » (Mer, 1999, p. 223).

¹ « *Productivisme* est un néologisme [qui] a rejoint ainsi la cohorte des termes que l'on retrouve dans les rapports et les discours des uns et des autres et qui ne valent que par leur connotation : ainsi parle-t-on de la compétitivité sans préciser le niveau d'où on la juge,



Alternative

1. L'expression « agriculture **alternative** » a une dimension écologique. Dans son acception générale, l'expression « agriculture alternative » traduit la volonté de trouver des méthodes agricoles qui évitent l'usage de produits chimiques de synthèse et qui sont associées à de nouveaux systèmes de production : « cette approche tend à établir des modèles pérennisables qui ont pour fonction liée à la production : i) de sauvegarder l'outil essentiel de production qu'est la terre enchâssée de son écrin naturel, ii) de restituer un meilleur équilibre entre la part d'autonomie individuelle et/ou communautaire et la part d'interdépendance avec l'extérieur. » (Cavelier, 1990). L'agriculture alternative développe « des stratégies globalisantes qui visent à optimiser l'ensemble des ressources des agroécosystèmes. [...] Elles s'appuient souvent autant sur le savoir-faire empirique des populations locales que sur les connaissances abstraites acquises à l'extérieur, et l'approche scientifique aide à objectiver et à rationaliser ce savoir-faire. Toutes ces stratégies reposent sur le rôle important des associations culturelles, avec l'arbre en particulier, et sur celui des aspects spatio-temporels de l'utilisation des ressources. » (Cavelier, 1990). On pourrait d'ailleurs parler d'avantage d'« agricultures alternatives » car, « libérées de dogmes rigides, la multiplicité et l'adaptabilité de leurs variantes en font des démarches compatibles avec les différents modèles d'échange comme d'autosuffisance. » (Cavelier, 1990). Il s'agit en fait d'une expression calquée sur l'expression anglaise « *alternative agriculture* », l'adjectif « *alternative* » signifiant, en anglais, la recherche d'une solution de remplacement. Cette acception est critiquable sur un plan sémantique car en français l'adjectif « alternatif » inclut soit la notion de choix, de dilemme, soit la notion d'alternance, de successions d'états ou de phénomènes opposés. Dans le cas de l'agriculture « alternative », il s'agit bien du remplacement d'une forme d'agriculture dominante par une forme privilégiant des procédés inspirés par l'écologie (Estevez et Domon, 1999). L'agroécologie peut être considérée comme l'une des bases de la recherche pour une (ou des) agriculture(s) « alternative(s) » (Altieri, 1986).

2. Cette expression prend aussi un sens restreint emprunté au domaine économique où sont favorisés des cultures, des élevages et des produits fermiers non classiques, la transformation des produits à la ferme, le tourisme et d'autres services connexes de l'exploitation agricole, et la vente directe et le développement de stratégies de marketing (Gold, 1994). C'est ce sens que l'on retrouve aussi en français dans certains textes d'économistes, où « agriculture alternative » traduit la diversité des systèmes de production (Colson, 1986).

Appropriée

Terme anglo-saxon sans traduction équivalente en français, apparu aux États-Unis en 1977 dans un article de Michael Shepard et John Jeavons, publié lors de la conférence « *Small is beautiful* ». Cette expression traduit la recherche d'alternatives à une agriculture basée sur les énergies fossiles et tend à montrer que la rentabilité des exploitations agricoles ne passe pas forcément par un agrandissement des exploitations ou par l'accès à des marchés importants. Il s'agit de trouver des applications technologiques concrètes pour développer cette agriculture, dont les modèles peuvent être la **biodynamie**, la **permaculture** ou l'agriculture **biologique**.

Artificielle

Variante de l'agriculture systématique. Cette expression reste très peu usitée, certainement en raison de la connotation négative de cet adjectif. On la retrouve dans des documents critiquant l'utilisation d'OGM et de produits chimiques en agriculture (par exemple, le n° 33 de la revue de l'association Alsace Nature).

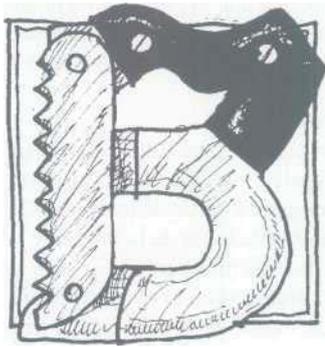
Autarcique

Cette expression est une variante de celle d'« agriculture **autonome** », avec une connotation beaucoup plus **traditionnelle** (voir ce mot). Contrairement à l'agriculture autonome, il semble que l'agriculture autarcique ne cherche pas à acquérir l'autonomie après avoir évolué vers un schéma de modernisation qui ne lui conviendrait.

Autonome

Cette expression traduit la volonté d'un moindre achat de matières premières par l'agriculteur, donc *in fine* la recherche de plus d'indépendance des agriculteurs vis-à-vis des groupes agro-industriels (agro-alimentation et production d'intrants chimiques). L'autonomie passe notamment par la production d'engrais sur la ferme via le fumier et par les prairies artificielles à base de légumineuses - principes assez anciens (Voisin, 1957 ; Pochon, 1993) mais redécouverts ou développés - ou par une consommation énergétique réduite (Rhessy, 1996). Des groupements d'agriculteurs de l'Ouest de la France défendent davantage l'autonomie vis-à-vis de la nutrition azotée des cultures (CEDAPA, dont l'origine est due à André Pochon), tandis que d'autres se centrent davantage

sur l'autonomie énergétique (CEIPAL, Groupe Planète). Ces agricultures ont des résultats positifs sur le plan économique (Risoud, 1999) et/ou environnemental (Roussel *et al.*, 2000). Les expressions associées sont « agriculture **économe** » et « agriculture **solidaire** ».



Biodynamique

Le courant « biodynamique » a été lancé en Allemagne et en Autriche, dans les années 1920, par Rudolf Steiner, lequel a cherché à appliquer à l'agriculture les principes de sa science spirituelle, basée sur la prise en compte d'une réalité matérielle, d'une part, et de « ce qui échappe aux sens », telle que la vie ou les phénomènes psychiques, d'autre part³. Ces thèses ont été mises au point sur le terrain par Ehrenfried Pfeiffer dans des exploitations agricoles européennes et américaines dès 1925 (de Silguy, 1994). Un ouvrage de vulgarisation a été plusieurs fois réédité : *Fécondité de la terre* (Pfeiffer, 1972). L'agriculture biodynamique s'inscrit dans un projet de société plutôt rétrograde, voire réactionnaire, prévu par Steiner puis par Pfeiffer (Viel, 1979). On notera que l'agriculture biodynamique, si elle s'inscrit dans les méthodes et techniques de l'agriculture biologique, propose d'aller plus loin, d'une part, via l'utilisation de préparations d'origine animale et végétale (bouses de vaches, plantes médicinales, quartz...) pour vivifier le sol, influencer les cultures et lutter contre les mauvaises herbes, et, d'autre part, via la maîtrise des « forces cosmiques et naturelles » telles que les cycles lunaire et nyctéméral (Pfeiffer, 1972). Cependant, il semble que l'utilisation des préparations biodynamiques n'ait pas une influence spécifique sur les paramètres de la biologie des sols tels que la biomasse de vers de terre, la respiration, l'activité déshydrogénase ou la minéralisation, mais que cette influence soit liée plutôt au compost lui-même (Carpenter-Boggs *et al.*, 2000a). Aucune influence n'est démontrable non plus sur les rendements, la fertilité du sol, la présence d'adventices (Carpenter-Boggs *et al.*, 2000b). En revanche, elles

semblent influencer l'évolution du compost (Carpenter-Boggs *et al.*, 2000c). L'agriculture biodynamique dispose de labels officiels (attribués, par exemple, par les associations Bodyvin ou Démeter). Cf **Agriculture biologique**.

Biologique

Cette expression qualifie une agriculture basée initialement sur des motivations philosophiques, qui ont été traduites peu à peu techniquement (Robin, 1999). Trois courants majeurs ont traversé l'agriculture biologique : **Biodynamique, Organique, Organo-biologique** (de Silguy, 1994 ; Viel, 1979). En France, l'agriculture biologique a été inventée dans le contexte d'une exigence accrue de qualité alimentaire de la part de quelques consommateurs et de médecins sensibles aux effets réels ou supposés des produits chimiques utilisés en agriculture (Viel, 1979). On se reportera aux travaux de Viel pour un historique de l'agriculture biologique en France, pour la période entre les années 1950 et 1970. Au milieu des années 1970, certains s'interrogent sur l'agriculture biologique, car elle est « parfois déconsidérée par les abus publicitaires sur la qualité réelle des produits, trop isolée pour être réellement efficace » (Souchon, 1974). L'expression « agriculture biologique » n'a, à cette époque, pas vraiment de définition et fait l'objet de débat⁴. Cela conduit à l'invention d'une « agriculture fermentaire » (Keilling, 1974) qui est, selon Viel (1979), synonyme de l'agriculture biologique. Pour faire face à ces interrogations, en 1980, apparaissent le Comité interprofessionnel national de l'agriculture biologique (CINAB) et la première reconnaissance officielle de l'agriculture biologique dans la Loi d'orientation agricole. La Charte de Blois définit peu après le cadre strict de la production de l'agriculture biologique afin d'éviter davantage de débats et de divergences. Le nom « Agriculture biologique » devient une norme officielle en 1985, en France, par la création d'un label (« AB »), propriété du ministère de l'Agriculture. En 1991, est rédigé un règlement européen pour les productions végétales (CEE 2092/91), avec création d'un label européen pour les produits issus de l'agriculture biologique. Le ministère français de l'Agriculture et de la Pêche commande le rapport Riquois pour connaître les possibilités de développement de l'agriculture biologique dans le cadre d'un plan pluriannuel (Riquois, 1998). En 2000, le Règlement européen pour les productions animales donne un appui supplémentaire à l'agriculture biologique. L'« agriculture biologique » est donc définie strictement par la loi, avec une certification des exploitations qui veulent revendiquer ce qualificatif par des organismes de certification indépendants : par exemple, en France, Ecocert et Qualité France. Actuellement, la production biologique intéresse

³ On ne jugera pas ici ces théories, ni la personnalité sujette à polémique de son inventeur allemand, R. Steiner, à l'origine de l'anthroposophie en 1913 et présenté, selon les auteurs, soit comme un précurseur de génie, soit comme un charlatan. Ces théories sont à remettre dans un contexte historique très chargé pour l'Allemagne de l'après-Première Guerre mondiale (Viel, 1979).

⁴ Par exemple, est-il une agriculture qui ne soit pas « biologique » ni « artificielle » ?

fortement l'industrie alimentaire compte tenu du changement de comportement des gens vis-à-vis de ces produits⁵. Les instituts de recherche et, en particulier, l'INRA développent aussi des programmes de recherche sur l'agriculture biologique (Bellon *et al.*, 2000). Un débat commence à naître sur les réels apports de l'agriculture biologique en terme de préservation de l'environnement et de fourniture de produits de qualité (Kirchmann et Thorvaldsson, 2000).

En Europe, il existe un ensemble d'expressions synonymes ou variantes de « agriculture biologique ». L'« agriculture biologique » telle que définie en France se traduit dans les pays anglophones par « *organic farming* » (ou « *organic agriculture* ») et en allemand par « *ökologische Landwirtschaft* ». Or, si les procédés prônés par ces agricultures sont les mêmes, globalement, leurs traductions littérales en français (« agriculture **organique** » et « agriculture **écologique** ») ne trouvent pas d'échos précis. Il faut donc rester vigilant lors des traductions. Pour les termes présentant les « eco-logos » et « bio-logos », le sens en français variera en fonction du pays considéré : en espagnol, « *agricultura ecologica* », en allemand « *ökologische Landwirtschaft* », en portugais « *agricultura biologica* » se traduiront en français par « agriculture biologique ». Le concept anglo-saxon « *ecological farming* » est un terme générique synonyme de « agriculture **alternative** ». Le terme anglais « *biological farming* » a lui aussi une signification variable en fonction du pays considéré : d'une acception très large synonyme d'« *ecological farming* » à un sens restrictif synonyme d'« *organic farming* ».

Bocagère

L'agriculture bocagère est une adaptation au contexte français de l'« agriculture **forestière** » (Beau, 1992). Elle a été promue, en France, par Dominique Soltner, un auteur d'ouvrages agronomiques de référence dans l'enseignement agricole.



⁵ Voir, par exemple : « Le haut de gamme, nouveau cheval de bataille des marques de la distribution » (*Le Monde*, 20 octobre 1998), « Main basse sur les produits bio » (*Le Monde diplomatique*, mars 1999), « Sursis européen pour les produits bio bidons » (*Le Canard enchaîné*, 8 septembre 1999)... Lire aussi l'article de Kristensen *et al.* à : www.jrc.es/iptsreporl/vol20/french/FOO3F206.htm.

Capitaliste

Expression d'origine ancienne qui traduit la recherche d'une augmentation du patrimoine agricole, et l'utilisation du salariat (Augé-Laribé, 1912). Actuellement, elle qualifie une agriculture intégrée à la filière agro-alimentaire, scientifique, technique et performante. C'est une expression du champ de l'économie politique qui est parfois utilisée comme variante des agricultures **productiviste** et **moderne**.

Chimique

Variante de l'agriculture **systématique** ; elle qualifie une agriculture basée sur l'utilisation de produits chimiques : engrais à partir de la fin du XIX^e siècle, puis pesticides à partir de la fin de la première moitié du XX^e siècle. On trouve les premières références à une agriculture chimique (et à une « agriculture **physique** ») dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, début de la découverte du rôle des éléments minéraux pour la nutrition des plantes (Bourde, 1962). Elle prendra son essor lors de la production industrielle d'engrais chimiques au XIX^e siècle puis, surtout, après la Seconde Guerre mondiale. Actuellement, cette expression est utilisée en opposition à celle d'« agriculture **biologique** ». Il s'agit d'une agriculture « **moderne** ».

Citoyenne

1. Expression qui, avec sa variante « agriculture **solidaire** », traduit la volonté de remettre l'agriculteur au cœur de son projet et de son territoire (notion d'agriculture « **territoriale** »), de lui redonner des responsabilités dans la collectivité et la société en matière de développement du territoire, de qualité des aliments, du respect du patrimoine et des ressources, alors qu'il était jusqu'à présent, à cause des aides, un « assisté » ou un « chasseur de primes » (Mer, 1999).

2. Une variante est développée par Kressman (1996), pour qui l'agriculture citoyenne est « une agriculture plus forte, mieux insérée dans la société et donc dans l'économie » (p. 35), une « agriculture capable de répondre d'une manière ou d'une autre aux multiples besoins d'une société industrielle en pleine mutation [qui] pourra s'appuyer sur la richesse de ses valeurs, sa capacité d'innovation et la puissance d'un système d'organisation professionnelle unique en son genre » (page 34). Pour Kressman, cette agriculture est synonyme de l'agriculture « **du quatrième type** » (*cf* cette expression).

Classique

L'adjectif « classique » est ambigu puisqu'il peut vouloir exprimer l'ancienneté tout autant que l'habitude. Il s'agit le plus souvent de caractériser une agriculture « **chimique** », « **moderne** » qui n'a pas intégré dans ses pratiques les évolutions technologiques récentes (telles que les OGM ou la télédétection, par exemple). Voir « agriculture **dominante** », « agriculture **conventionnelle** » et « agriculture **moderne** ».

Commerciale

C'est l'équivalent de l'anglais *commercial farming* ou *commercial agriculture*. Cette expression et sa variante, « agriculture **commercialisée** » (Augé-Laribé, 1912 ; Chombart de Lauwe, 1979), traduisent l'ouverture de l'agriculture aux marchés nationaux et internationaux pour l'écoulement des productions. Il s'agit d'agricultures ayant pour but de produire pour participer aux échanges économiques nationaux et internationaux. Ce sont des agricultures **modernes**.

Commercialisée

Variante de l'expression « agriculture **commerciale** »

Compétitive

Une agriculture est compétitive à partir du moment où les profits sont maximisés, et où l'ajustement se fait par les prix établis selon la loi de l'offre et de la demande. Une telle agriculture tend à promouvoir l'investissement et l'amélioration des techniques agricoles afin d'augmenter sa productivité (par rapport aux facteurs rares).

Conservation (de)

Traduction littérale de l'anglais « conservation agriculture ». Cette expression traduit toute pratique qui réduit, change ou élimine le travail du sol et évite le brûlage de résidus de surface toute l'année ; certaines techniques sont : le semis direct (sans travail du sol), la technique culturale simplifiée (façons culturales minimales), la non-incorporation des résidus de récolte en surface et les couverts végétaux en sylviculture (végétation spontanée ou par un semis d'espèces appropriées) ou entre deux cultures annuelles successives. Elle est décrite sur quelques sites internet⁶ et développée par des associations telles que l'APAD et l'ECAF⁷.

Contingentée

Terme utilisé pour qualifier un modèle d'agriculture décrit par Lacombe (1998), où les volumes de production sont limités par des contingents, droits à produire ou quotas. Cet outil de régulation est traditionnellement utilisé pour maintenir le niveau des prix à la production et alléger le coût du soutien public à l'agriculture. Dans le contexte actuel de crise agricole, cet outil peut servir à promouvoir une production de qualité, une nouvelle répartition des revenus entre acteurs et entre territoires.

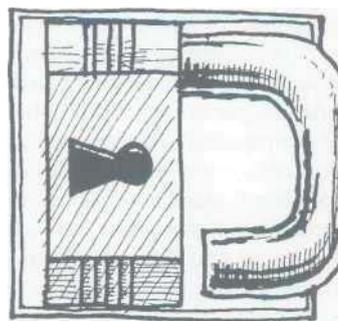
Conventionnelle

C'est l'équivalent de l'anglais *conventional farming* ou *conventional agriculture*. Il s'agit le plus souvent de caractériser une agriculture « **chimique** », « **moderne** » qui n'a pas intégré dans ses pratiques les évolutions technologiques récentes (telles que les OGM ou la télédétection, par exemple). Cette expression assez ancienne est très largement répandue⁸ ; elle est proche d'« agriculture **intensive** », à laquelle elle sera préférée lorsque l'on ne précise pas le facteur d'intensification auquel on se réfère. On peut se demander, devant la relative imprécision de cette expression, si l'agriculture n'a pas été qualifiée de conventionnelle, en réaction au regain d'intérêt pour l'agriculture biologique, un qualificatif en appelant un autre en réaction.

Certains auteurs ont fait une étude sociologique pour caractériser les agriculteurs se définissant comme « conventionnels » par rapport à d'autres agriculteurs, notamment à ceux qui se qualifient de « durables » (Comer *et al*, 1999 ; Kotile et Martin, 2000). L'agriculture « conventionnelle » peut être aussi considérée comme en opposition à l'agriculture « **biologique** » (Kirchmann et Thérvaldsson, 2000). Voir « agriculture **dominante** » et « agriculture **moderne** ».

Courante

Cette agriculture « **chimique** », « **moderne** » n'a pas intégré dans ses pratiques les évolutions technologiques récentes (telles que les OGM ou la télédétection, par exemple). Voir « agriculture **dominante** », « agriculture **conventionnelle** » et « agriculture **moderne** ».



Demain (de)

Cette expression contemporaine est née de la prise de conscience des problèmes environnementaux et sociaux qu'a entraîné, en Europe, le développement de l'agriculture depuis l'après-Seconde Guerre mondiale. Il s'agit de rechercher des alternatives à ce développement, de changer l'état actuel de l'agriculture (et dans une

⁶ Sites Internet :

<http://www.cals.ncsu.edu/sustainable/peet/tillage/c03tilla.html>
http://scarab.msu.montana.edu/Agnotes/agnotes_12b_149.htm
http://agriculture.house.gov/glossary/no-till_farming.htm

⁷ Sites Internet : <http://www.ecaf.org/frances/Envirom.htm>
<http://sis.agr.ca/CANSIS/PUBLICATIONS/HEALTH/~intro.html>

⁸ Une définition générale pourrait être « *capital intensive, large-scale, highly mechanized agriculture with monoculture of crops and extensive use of artificial fertilizers, herbicides, and pesticides with intensive animal husbandry* » (Knorr and Watkins, 1984, in Comer *et al*. 1999).

vision plus large, de la société). Voir les expressions « agriculture **alternative** » et « agriculture **durable** ».

Différente

Qualifie des formes d'agriculture différentes non seulement de l'agriculture « dominante », mais aussi de l'agriculture « traditionnelle » du XIX^e siècle (Pemet, 1982). Ce sont des agricultures qui sont en désaccord avec l'agriculture productiviste, qu'elles critiquent et à laquelle elles proposent des solutions alternatives (Colson, 1986), mais ne répondant pas non plus aux critères de l'agriculture traditionnelle (en d'autres termes, elles ne sont pas rétrogrades). Cette approche relève de l'économie politique et traduit la mise à l'écart, volontaire ou subie, des agriculteurs qui n'ont pas su s'adapter à l'orientation marchande de l'agriculture.

Diversifiée

1. Cette forme d'agriculture s'oppose à la spécialisation de l'agriculture qui a entraîné, par exemple, la monoproduction.

2. Cette expression révèle aussi des formes multiples d'agriculture en réaction au modèle agricole **dominant**. Elle est apparue dans les années 1980 et présentée dans *Pour une agriculture diversifiée* (Jollivet, 1988). Cet ouvrage est une approche pluridisciplinaire de l'agriculture, issue de la réflexion collective menée de 1982 à 1986 par le Comité de diversification des modèles de développement rural (Comité DMDR).

Dominante

Cette expression fait référence à un modèle d'agriculture qui s'est développé dans le contexte occidental avec la modernisation de l'agriculture voulue par les pouvoirs publics. Ainsi, « se constitue progressivement un modèle agricole dominant qui est le résultat du fonctionnement du système social global, qui répond à ses attentes, par le biais d'une politique économique et d'un appareil d'encadrement cohérents. Ce modèle dominant, ce sont des systèmes techniques et des systèmes productifs adaptés aux objectifs réels assignés à l'agriculture, il s'organise dans un triple mouvement d'intensification, de spécialisation et de concentration, il se localise dans une partie seulement du territoire qui correspond le mieux aux nécessités propres de son fonctionnement. » (Pernet, 1982, pp. 13 et 14). A l'heure actuelle, la notion de modèle agricole dominant est traduite par l'expression « agriculture **dominante** ».

A l'instar des adjectifs « classique », « ordinaire » ou « courante », l'adjectif « dominante » est ambigu. En effet, si aujourd'hui cette expression s'applique, en Occident, à un développement de l'agriculture basé sur le productivisme (tel que défini par Tirel, 1983) et l'industrialisation (voir, par exemple, Serra, 1986), en toute logique, avant le XIX^e siècle, les agronomes auraient dû qualifier le modèle paysan traditionnel, de « dominant », puisqu'il était le plus répandu. De même, dans les pays en voie de

développement, l'agriculture « dominante » est loin d'être la même que celle de l'Occident contemporain.

Par ailleurs, l'adjectif « dominant » a une dimension politique, une agriculture « dominante » sous-entendant qu'il existe une agriculture « dominée », expression qui cependant n'est pas utilisée (on trouvera plutôt celle d'« agriculture(s) **différente(s)** »). Par conséquent, on pourra préférer à l'expression « agriculture dominante » certaines expressions générales qui lui sont synonymes, mais n'ont pas de connotation politique, comme « agriculture **courante** », « agriculture **ordinaire** », « agriculture **classique** » (Viel, 1979) ou « agriculture **conventionnelle** » (Pernet, 1982).

Duale

Apparue dans le milieu des années 1980, cette expression « peut être interprétée comme la préoccupation de certains dirigeants d'abandonner progressivement la conception d'un développement global privilégiant les actions collectives, pour lui substituer une conception plus libérale mettant l'accent sur un appui individualisé aux exploitants performants. » (Colson, 1986, p. 8). Cette dualité est à l'origine d'agricultures **différentes** (voir ce mot) et pourrait conduire à deux agricultures, l'une réservée aux « performants », l'autre pour « les autres ».

Durable

L'expression « agriculture durable » traduit la volonté de développer une agriculture qui contribue à la « durabilité »⁹. La durabilité serait l'un des paradigmes

⁹ Citons plusieurs exemples de définition illustratifs. Une définition politique de l'agriculture durable pour le gouvernement américain est tirée de la Section 1404 du Natural Agricultural Research Extension and Teaching Policy Act de 1977, amendé par la section 1603 du FACT Act : « *sustainable agriculture is an integrated system of plant and animal production practices having a site-specific application that will, over the long term: i) satisfy human food and fiber needs; ii) enhance environmental quality and the natural resource base upon which the agricultural economy depends; iii) make the most efficient use of non-renewable resources and on-farm resources and incorporate, where appropriate, the natural biological cycles and controls, iv) sustain the economic viability of farm operations; and v) enhance the quality of life for farmers and society as a whole* » (Letey, 1994). Cette définition se rapproche de celle du développement durable des espaces agricoles par : « *a system of technologies and/or planning that aims to integrate ecological with socio-economic and political principles in the management of land for agricultural and other purposes to achieve intra- and intergenerational equity* » (Hurni, 2000, p. 85). On trouve encore : « *agriculture can be considered "sustainable" only if it understands productivity and environmental protection as equally essential features of the entire system, which has to be kept intact for future generations* » (Eckert et al., 2000). En France, on trouve la définition du réseau Agriculture durable : « *L'agriculture durable invite à promouvoir et à pratiquer une agriculture économiquement viable, saine pour l'environnement et socialement équitable. L'agriculture durable est une agriculture soutenable car elle répond aux besoins d'aujourd'hui (aliments sains, eau de qualité, emploi et qualité de vie) sans remettre en cause les ressources naturelles pour les générations futures.* » (RAD in Féret, 2000).

contemporains les plus flous mais aussi les plus prometteurs (Bosshard, 2000). Il est né des impasses en terme de développement et de préservation de l'environnement auxquelles les chercheurs et décideurs se sont confrontés depuis les années 1980. Ce concept (paradigme), très largement répandu mais encore mal défini, est en grande discussion chez les scientifiques (Sands et Podmore, 2000). Si l'on considère que l'humanité est actuellement dans une phase de transition vers la durabilité (McMichael *et al.*, 2000), deux objectifs sont essentiels : d'une part, il est important de définir la durabilité (Allen *et al.*, 1991) et, d'autre part, il est nécessaire de passer à une application concrète de ce concept (Wagner, 1999). Pour ce qui est de la définition de la durabilité, la littérature, très vaste sur ce sujet (Bosshard, 2000 ; Hansen, 1996 ; Kotile et Martin, 2000), s'accorde à peu près pour reconnaître qu'elle est un concept qui associe le respect de l'environnement, le maintien de la rentabilité économique¹⁰, l'acceptabilité sociale¹², la transmission des biens et des connaissances¹³, chacun de ces thèmes devant être considéré pour lui-même et par rapport aux autres, dans une approche systémique. De nombreux points de vue permettent donc d'aborder ce concept : éthique et philosophique (Cairns, 1999), économique avec les notions de durabilité faible et celle de durabilité forte (Gowdy, 2000 ; Karavezyris et Papamkoloaou, 2000), politique (Mitchell, 2000 ; Tubiana, 2000), technique (Berge, 2000), sociologique et écologique, l'un insistant sur le maintien du bien-être social tandis que l'autre souligne la disparition des ressources naturelles (Farshard et Zinck, 1993). Cette très grande diversité de points de vue prend son origine dans le rapport Brundtland, paru en 1987, qui a permis de disséminer le terme « durabilité » dans le monde entier, en particulier chez les chercheurs et les décideurs. Ce succès tient, d'une part, à ce que le terme tend à exprimer une expérience et une conscience des problèmes de la société, confrontées à la destruction de l'environnement et à la menace du bien-être des générations futures, et, d'autre part, à ce qu'il est suffisamment large pour permettre à chacun d'y projeter ses idées et centres d'intérêt (Bosshard, 2000). Ces deux raisons expliquent le paradoxe de ce terme : un poids dans les discours politiques et culturels très lourd et une caractérisation avec une applicabilité restreinte ou nulle (Bosshard, 2000).

Chercheurs, conseillers et décideurs essaient donc maintenant d'aller au-delà des problèmes de définition pour trouver des approches concrètes. Cette volonté se trouve dans des secteurs et des champs d'activité, très divers. Le secteur agricole est sans doute celui où le plus grand nombre de travaux se rencontre, car de toutes les activités humaines, l'agriculture est celle qui semble altérer le plus l'environnement terrestre (Sands et Podmore, 2000). Aux États-Unis, par exemple, l'agriculture durable était perçue à travers les pratiques biologiques, ou à faibles intrants, centrées essentiellement sur les exploitations avec cultures et fruits et légumes et connue sous le nom d'« agriculture durable à faible intrant » (« *low input sustainable agriculture*, - LISA ») (Wagner, 1999). Un questionnaire envoyé aux agriculteurs américains a révélé que 62,5% se considèrent conventionnels et 37,5% durables (Comer *et al.*, 1999). En France, une application concrète a été développée par le Réseau agriculture durable qui a déposé une marque, diffuse de l'information et participe à des expérimentations. Parallèlement, on trouvera chez certains auteurs la recherche d'une traduction agronomique du concept d'agriculture durable, à travers les systèmes de production intégrés, bases de l'agriculture **intégrée** (Edwards, 1987 ; Girardin *et al.*, 1996 ; Viaux, 1995). Une agriculture durable est peut-être aussi une agriculture diversifiée au sein d'un territoire (Bonny, 1996). On pourra enfin parler d'« agricultures **durables** », pour traduire la diversité des initiatives concrètes pour appliquer les principes de la durabilité (Beau, 1995).

Par conséquent, on peut supposer que les agricultures existantes (raisonnée, biologique, productiviste, permanente, etc.) ne peuvent pas se dire « durables » mais qu'en revanche, elles peuvent dire qu'elles contribuent au développement durable de l'agriculture en privilégiant particulièrement un ou plusieurs axes de la durabilité.

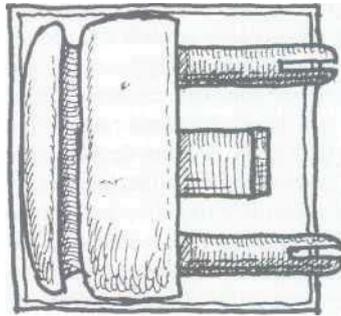
Comme variantes de l'expression « agriculture durable », on trouvera les expressions générales : agriculture « **renouvelable** », agriculture « **de demain** » ou « **pour demain** », la durabilité étant un objectif à long terme. Voir en particulier l'expression « agriculture **soutenable** » traduction littérale de l'anglais « *sustainable agriculture* ».

¹⁰ Préservation des sols, de l'eau, de l'air, des ressources non renouvelables, de la biodiversité et des paysages.

¹¹ Maintien du potentiel agronomique des sols, maintien ou amélioration du niveau de vie de l'exploitant, praticabilité à long terme, mais aussi contribution aux échanges commerciaux locaux, nationaux ou internationaux...

¹² Prise en compte d'une dimension éthique, assurance d'une alimentation en quantité et en qualité à tous les peuples, maintien ou renforcement du tissu social rural ou urbain...

¹³ Possibilité technique et économique de reprise des exploitations par un jeune agriculteur, accessibilité et diffusion de connaissances anciennes, et des avancées techniques et scientifiques.



Écologique

Ou **Écoagriculture**. Cette expression est issue du concept d'« *ecological farming* » des anglo-saxons, terme très général synonyme d'« agriculture alternative », prise dans une acception large : la meilleure prise en compte de l'environnement dans les procédés agricoles. Ce concept a été utilisé au Québec dans les années 1990 par le ministère de l'Agriculture (MAPAQ) sous le terme synonyme d'« **Éco-agriculture** »¹⁴ (Estevez et Domon, 1999). Cette expression est aussi synonyme d'« agriculture biologique ».

Économe

Jointe au concept d'« agriculture autonome », cette expression fait référence au rapport de Jacques Poly¹⁵ qui cherchait des alternatives économiques au modèle agricole dominant dans les années 1970. Des agriculteurs ont repris ces expressions à leur compte, y ajoutant la notion d'agriculture « solidaire » et les ont traduites agronomiquement et économiquement (Pochon, 1993 ; Rhessy, 1996). Différents organismes, en France et en Europe, travaillent et diffusent ces concepts d'agriculture autonome et économe : CEDAPA, CEIPAL, Groupe Planète (Europe).

Entreprise (d')

Qualifie une agriculture qui privilégie l'investissement en capital mécanique et les consommations intermédiaires sur l'achat de terres (Colson, 1986). Cette expression traduit que « seuls les exploitants ayant un comportement d'entrepreneurs et de commerçants pourront s'adapter rapidement à cette agriculture¹⁶ plus ouverte à un environnement fluctuant » (Colson, 1986, p. 7). C'est également le titre d'une revue publiée par le CENAG jusqu'au milieu des années 1980.

¹⁴ Ce mot rappelle celui de Ignacy Sachs : « Eco-développement », synonyme de « développement durable » ou de « durabilité » (Sachs, 1997). Voir l'expression « agriculture **soutenable** ».

¹⁵ Ancien président-directeur général de l'INRA qui a rédigé, en 1978, le rapport *Pour une agriculture plus économe et plus autonome*.

¹⁶ Il s'agit de l'agriculture du milieu des années 1980 caractérisée par la recherche d'une diversification des productions (kiwi, fraise des bois, lapins angora, chèvres angora, lama, bisons, etc.).

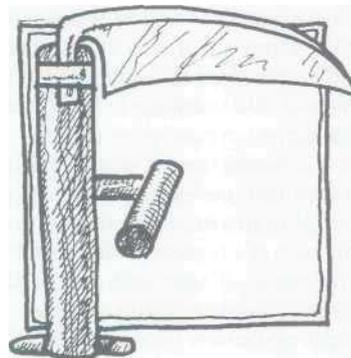
Environnementale

1. Expression utilisée au Canada pour souligner la responsabilité des agriculteurs vis-à-vis de l'environnement. Les producteurs canadiens cherchent, en effet, à prendre en compte la protection de l'environnement dans leurs pratiques agricoles afin de limiter les risques de poursuites judiciaires. Ils ont ainsi mis en place des plans d'agriculture environnementale pour identifier les problèmes environnementaux et proposer des solutions pour les résoudre .

2. Plus généralement, on trouve cette expression au Canada comme synonyme d'« agriculture durable », prise dans sa dimension environnementale¹⁸.

Extensive

À l'inverse de l'expression « agriculture intensive », le terme « extensif » caractérise une agriculture qui compense les prélèvements non maximisés par hectare en augmentant les surfaces exploitées. L'extensification, dans une terminologie actuelle, peut signifier, au sens large, la somme de différentes mesures qui permettent d'inverser ou, au moins, stopper les effets non désirés du développement agricole (érosion des sols, diminution de la diversité spécifique, pollution de l'eau, etc.), mais aussi, dans un sens plus restreint, la réduction des rendements des grandes cultures (Gerowitt et Wildenhayn, 1997). Voir « agriculture intensive ».



Faible intrant (à)

Traduction littérale des anglais « *low external input agriculture* » ou « *low input agriculture* ». Cette expression qualifie une agriculture qui prône un achat minimum d'intrants à l'extérieur de l'exploitation (pesticides et engrais) et la production *in situ* d'intrants tels que fumier, compost, plantes de couverture. En 1985, le Department of Agriculture lance, aux États-Unis, un programme (« LISA ») pour élargir et diffuser l'information auprès des agriculteurs intéressés par la réduction des intrants chimiques. Ce programme est

¹⁷ Voir le site <http://www.agr.ca/pfra/nesa/nesa7f.htm>

Voir, par exemple, les sites www.qfa.qc.ca/agrenv/fr/intro.html et www.farmcentre.com/french/cbc/?where=id=34

rebaptisé SARE en 1990 et élargi à l'élevage et à la diffusion de pratiques agricoles alternatives (Gold, 1994). L'objectif est de limiter les coûts de production, d'augmenter la rentabilité à court et moyen terme de l'exploitation, d'éviter les pollutions (eaux de surface et souterraines) et les résidus de pesticides dans les aliments, et de limiter les risques agricoles sur le plan économique et environnemental (Gold, 1994).

Familiale

Cette expression traduit une agriculture reposant sur une main d'oeuvre familiale (Beau, 1992). Il existe une abondante littérature sur la question et ce concept revient en force avec les problématiques de la multifonctionnalité de l'agriculture et de la globalisation. Une caractérisation plus précise des agricultures familiales pourrait être la suivante (Lacombe, 1998) : prédominance du travail familial, organisation familiale du processus de production, interrelation entre les fonctions de production, de consommation et de reproduction du groupe domestique, diversité des formes, niveaux de capitalisation des moyens de production variables... Cette forme d'agriculture reste majoritaire dans les pays en voie de développement et on la redécouvre aujourd'hui dans nos contextes lorsque l'on est amené à s'interroger sur le contenu d'une agriculture **multifonctionnelle**.

Fermentaire

Voir « agriculture **biologique** ». Cette expression n'est plus utilisée.

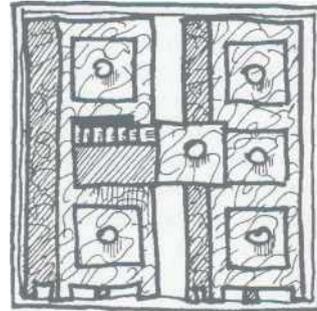
Fermière

Il s'agit d'une « agriculture dont la spécificité réside dans le fait que les personnes impliquées remplissent plusieurs fonctions : celle de produire, transformer, et vendre leurs produits auprès des consommateurs. Les producteurs fermiers sont impliqués dans l'évolution de la société : réponse aux attentes des consommateurs, création d'activité et d'emplois, revitalisation des territoires et développement d'un espace rural vivant. Ils participent ainsi au maintien du lien ville-campagne. » (FNAPF, citée par Féret, 2000). Les producteurs fermiers sont des producteurs et transformateurs de leurs matières premières, et, des vendeurs de leurs produits (FNAPF, 2001). Il s'agit d'une prise en compte socio-territoriale de l'agriculture.

Forestière

Expression synonyme d'« **agroforesterie** ». Une définition proposée par l'ICRAF pour l'agriculture forestière est : « terme collectif pour des systèmes et des technologies d'utilisation des terres où les ligneux pérennes sont cultivés délibérément sur des territoires utilisés par ailleurs pour la culture et/ou l'élevage dans un arrangement spatial ou temporel, et où existent des interactions à la fois écologiques et économiques entre les ligneux et les autres composantes du système »

(Cavelier, 1990). Dans le cadre de l'agroforesterie, on parle d'**agrosylviculture** en l'absence de productions animales, et d'**agrosylvopastoralisme** en présence de telles productions. Voir aussi « agriculture **bocagère** ».



Holistique

Traduction littérale de l'expression anglo-saxonne « *holistic agriculture* » avec une diffusion assez faible en français, sous le qualificatif « agriculture **holistique** »¹⁹. Le terme « *holistic* » traduit la recherche d'une approche globale de l'agriculture. En conséquence, l'appellation « agriculture holistique » ne traduit pas la recherche d'un procédé agricole unique mais, au contraire, regroupe l'ensemble des agricultures « **alternatives** » ayant, outre une approche environnementale, une vision globale de l'exploitation agricole²⁰ (Gold, 1994).



¹⁹ Ouvrage de Thompkins et Bird traduit de l'américain : « Agriculture holistique, la vie secrète du sol » chez Robert Laffont

Mary V. Gold (1999) nous apprend que, cependant, une acception plus restrictive de l'agriculture holistique existe sous le terme anglo-saxon « *holistic management* » (HM) appelé à l'origine « *holistic resource management* » (HRM). Le HM (ou HRM) est une approche développée par un biologiste zimbawéen, Allan Savory, pour limiter la progression de la désertification. Il s'agit d'un procédé d'aide à la décision basé sur la compréhension des relations entre l'homme, les animaux et leur environnement. Ce procédé aide les acteurs locaux à identifier et clarifier les valeurs principales pour leur permettre ensuite d'agir efficacement sur les plans environnemental, économique et social. Le concept HM est développé et diffusé par le Center for Holistic Management.

Identitaires

Ces agricultures traduisent une motivation sociale de l'agriculture. Elles sont minoritaires et se revendiquent en marge de l'agriculture dominante. Elles reposent sur un raisonnement à l'envers de la logique industrielle, basée sur la différenciation qualitative, et une conception artisanale du métier d'agriculteur. Elles privilégient les systèmes de production à base de travail, recourent à la rente de typicité (AOC et labels), manifestent un souci de diversité. Par ailleurs, elles sont sélectives sur la modernisation technique et minimisent le recours à l'emprunt en défendant une approche de l'investissement basée sur la progressivité et la poly-activité (Fougerouse, 1996).

Industrialisée

Expression ancienne faisant référence à la déconnexion progressive de l'agriculture vis-à-vis de son environnement, qui a conduit à une dépendance forte vis-à-vis des industries (Augé-Laribé, 1912). C'est une variante de l'expression « agriculture industrielle ».

Industrielle

Expression traduisant l'application des principes économiques de l'industrie à l'agriculture (Chavagne, 1984).

Intégrée

Parallèlement à la lutte raisonnée (*cf* « agriculture raisonnée »), des moyens de lutte biologique ont été découverts ou redécouverts, amenant l'expression « lutte intégrée » pour qualifier un type de lutte contre les ravageurs qui allie la lutte biologique à des moyens de lutte chimique raisonnés (Ferron, 1999). Ensuite, la lutte intégrée a été élargie à la « protection intégrée » par l'ajout de mesures phytotechniques pour réguler les populations de ravageurs. Ce concept de « protection intégrée » a été inventé par l'OILB en Europe de l'Ouest, parallèlement à la création de l'« *Integrated Pest Management* » aux États-Unis (Ferron, 1999). Enfin, en ajoutant l'ensemble des techniques de production ainsi que la gestion de l'exploitation à la notion de protection intégrée, est née l'expression « production intégrée », élargie à celle d'« agriculture intégrée », dans la mouvance de l'agro-écologie (Altieri, 1986). La « production intégrée » est définie par l'OILB comme étant un système de production qui assure une agriculture viable sur le long terme, qui fournit des aliments de qualité et d'autres matières premières en utilisant au maximum les ressources et les mécanismes de régulation naturels et en limitant le plus possible les intrants dommageables à l'environnement. L'objectif est d'obtenir une récolte qualitativement optimale par des techniques culturales satisfaisant des exigences économiques, écologiques et toxicologiques (Viaux, 1997 ; 1999). Ces travaux de l'OILB ont conduit à la rédaction de directives générales (El Titi *et al.*, 1993) et par secteur de production comme,

par exemple, en grandes cultures (Bøller *et al.*, 1997). Au niveau européen, un groupe de travail conduit par Vereijken s'est chargé de la mise en pratique de systèmes basés sur les concepts de l'agriculture intégrée (Vereijken, 1997). Le concept de production intégrée se retrouve en anglais sous le nom d'« *Integrated Farming Systems* » (IFS), élargi à celui d'« *Integrated Food and Farming Systems* » (IFFS), soulignant que la production agricole et l'exploitation doivent être vues comme un système dans lequel l'utilisation des ressources économiques, sociales et environnementales est équilibrée. Par l'adjectif « intégré », on entend donc, d'une part, incorporer différents moyens de lutte pour protéger les cultures et, d'autre part, prendre en compte simultanément les dimensions sociales, économiques et environnementales de l'agriculture. La notion de « production agricole intégrée » a été élargie à celle d'« agriculture intégrée » qui étend à l'échelle du secteur agricole les réflexions menées au niveau du système de production. Le concept d'agriculture intégrée correspond à la recherche d'une agriculture valorisant mieux les richesses naturelles, et respectant la diversité et l'équilibre du terrain agricole, considéré comme un écosystème, d'où la notion de « troisième agriculture » (voir ce mot). Il a été montré qu'il existe une évolution possible de l'agriculture « raisonnée » vers l'agriculture « intégrée », la première étant certainement un premier pas vers la seconde (Pervanchon et Blouet, 2002).

Intensive

Empruntée au champ de l'économie (Bonnieux, 1986) et en lien avec le rôle des industries (Serra, 1986), l'expression est souvent associée à l'« agriculture productiviste ». La date d'apparition de la notion d'intensification en agriculture est difficile à préciser, mais elle remonterait à l'époque de la mise en cause de la recherche d'une productivité toujours croissante (Serra, 1986). L'adjectif « intensive » qualifie une agriculture cherchant à augmenter les rendements par unité de travailleur, mais aussi les rendements à l'hectare, les rendements zootechniques (carcasses, lait) en augmentant les performances des animaux, des végétaux et des sols, par exemple via la sélection variétale, la sélection génétique ou la fertilisation des sols. En français, l'expression est souvent mal utilisée, car il est nécessaire, quand on parle d'intensification, de préciser à quoi l'on se réfère : intensification de la production, du travail, de l'investissement ? (Tirel, 1983). Aussi, l'expression se retrouve-t-elle en anglais sous les termes plus précis de : « *capital intensive agriculture* » ou « *labor intensive agriculture* », pour qualifier une agriculture « intensive » par rapport à un facteur de production tel que le capital ou le travail. Il est important de noter que l'intensification n'est pas associée à une dépendance de l'agriculture vis-à-vis des industries, puisque certaines industries agroalimentaires s'accommodent parfaitement d'une agriculture extensive (Serra, 1986). En France, le terme d'« agriculture intensive » est utilisé parfois

comme synonyme d'« agriculture **dominante** », car il caractérise une utilisation maximale des potentialités de l'exploitation agricole pour obtenir un rendement le plus élevé possible ; dans ce cas, comme l'on ne précise pas à quel facteur on se réfère en utilisant l'adjectif « intensif », il serait préférable d'utiliser l'expression « agriculture **conventionnelle** ».

Internationale

Expression trouvée chez Michel Augé-Laribé (1955) pour qualifier l'agriculture pratiquée après 1871, et jusqu'en 1939, et caractérisée par une amélioration des techniques de production et de distribution, et une modification des marchés. Il s'agit des débuts de l'agriculture moderne.

Interstitielle

« L'agriculture interstitielle, c'est l'agriculture mêlée à la ville, qu'elle soit au milieu de l'agglomération, qu'elle l'entoure, ou encore qu'elle sépare deux agglomérations entre elles. [...] ainsi définie elle a une fonction sociologique car, espace vert, réserve d'air et de chlorophylle, elle réalise une rupture avec le béton ; elle constitue un espace biologique nécessaire aux citadins, et permet de réaliser l'équilibre ville-campagne » (Gaye, 1974). Pour des nuances, voir « agriculture **urbaine** » et « agriculture **péri-urbaine** ». Ces trois agricultures sont parties prenantes du développement durable, et conduisent à l'émergence de « **villes durables** » (Helmores et Ratta, 1995).

Avec ses variantes que sont l'« agriculture **urbaine** » et l'« agriculture **péri-urbaine** », l'agriculture **interstitielle** caractérise l'agriculture par rapport à un territoire urbanisé. Ces agricultures induisent des problématiques propres à l'aménagement du territoire soulevées depuis plusieurs décennies (Falque, 1974).



Marchande

La dualité entre une agriculture marchande et une agriculture favorisant le développement rural est présentée dans l'ouvrage d'Edgar Pisani, *Pour une agriculture marchande et ménagère*, base de propositions pour une réforme de la politique agricole en France. Cet ouvrage montre la nécessité pour l'agriculture de trouver un équilibre entre une orientation

commerciale vers les marchés internationaux (ce que traduit le mot « marchande ») et le maintien d'une activité rurale au sein du territoire (ce que traduit le mot « ménagère »). Il s'agit de réconcilier le monde rural avec le monde agricole, dans un objectif de développement territorial harmonieux (Pisani, 1994).

Ménagère

Expression traduisant la volonté politique de maintenir une activité rurale au sein du territoire (Pisani, 1994). Elle est en opposition avec l'expression « agriculture **marchande** » et fait probablement référence au *Mesnage des champs* d'Olivier de Serres.

Méthodique

Expression trouvée chez Michel Augé-Laribé (1955) pour qualifier l'agriculture pratiquée de 1815 à 1871, période de transition entre l'agriculture traditionnelle et l'agriculture « moderne » ou « internationale ». Cette agriculture est marquée par le début de l'application des découvertes scientifiques, et de la création d'un enseignement spécial pour l'agriculture (Augé-Laribé, 1955).

Moderne

L'adjectif « moderne » est ambigu, puisque relatif à la période considérée. Ainsi, on la rencontre depuis le XVIII^e siècle, période de son apparition : les principes de la **nouvelle** agriculture de Duhamel du Monceau marquant une révolution dans l'art agricole (Bourde, 1962), l'adjectif « moderne » traduit alors l'application de principes scientifiques aux cultures agricoles, et une rationalisation des pratiques agricoles. Cette expression se retrouve aussi chez Augé-Laribé pour décrire l'agriculture de la seconde moitié du XIX^e siècle : en effet, c'est vers 1860 que l'agriculture amorce son passage d'une économie domestique à une économie industrielle, grâce à l'émergence de l'industrie des engrais, du développement des transports et de l'invention de moyens frigorifiques et de machines agricoles (Augé-Laribé, 1912). Ce passage sera vraiment réalisé en Europe seulement à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale pendant « les Trente Glorieuses », lorsque l'Europe cherchera à assurer l'autosuffisance alimentaire des peuples européens en développant la mécanisation, l'application des progrès techniques et scientifiques, et en mettant en œuvre la Politique agricole commune (Chombart de Lauwe, 1979). L'agriculture est alors qualifiée de « moderne » (Servolin, 1989). On peut associer à l'expression « agriculture **moderne** », celles d'« agriculture **dominante** » et d'« agriculture **compétitive** », mais il ne faut pas oublier le contexte historique de leur utilisation.

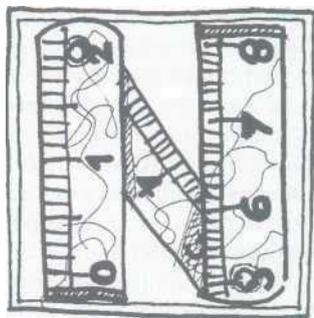
Montagne (de)

Qualification de l'agriculture par rapport au territoire. Elle fait l'objet d'une délimitation administrative compte tenu de ses contraintes (relief,

climat, accessibilité). Cette agriculture justifie donc d'aides particulières de l'Union européenne telles que l'indemnité spéciale montagne (ISM) et l'indemnité compensatrice des handicaps naturels (ICHN). Voir « agriculture **territoriale** ».

Multifonctionnelle

Il s'agit de traduire par cette expression une volonté d'élargir l'agriculture à de nouvelles missions, au-delà de sa fonction première qui est nourrir la population. L'apparition d'une agriculture **multifonctionnelle** au service du développement rural - devenu le second pilier de la PAC depuis la conférence de Cork en 1995 - est reconnue dans la loi d'orientation agricole (LOA) française par l'intermédiaire du CTE. On peut lire dans la LOA adoptée par l'Assemblée nationale le 8 avril 1999 que : « la politique agricole prend en compte les fonctions économique, environnementale et sociale de l'agriculture et participe à l'aménagement du territoire, en vue d'un développement durable » ; puis, plus loin, parmi les objectifs de l'agriculture, que « la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, et l'entretien des paysages, l'équilibre économique des exploitations ne [doivent] pas être mis en péril par les obligations qui en découlent, notamment en matière de préservation de la faune sauvage, sans qu'il en résulte des charges supplémentaires pour l'État » (article 1^{er}). Ce projet politique cherche donc à concilier toutes les fonctions de l'agriculture : sociale, économique, territoriale, écologique. Encore plus, il incite les agriculteurs à assurer ces fonctions en leur soumettant la possibilité de signer un CTE dont le contenu sera modulé en fonction des motivations de l'agriculteur à s'engager « sur les orientations de la production de l'exploitation, l'emploi et ses aspects sociaux, la contribution de l'activité de l'exploitation à la préservation des ressources naturelles, à l'occupation de l'espace ou à la réalisation d'actions d'intérêt général et au développement de projets collectifs de production agricole » (Titre 1^{er}, Article 2).



Naturelle

Cette expression traduit une conception cosmogonique du travail agricole : indivisibilité des mondes physique et spirituel, et pouvoirs de vie des

éléments du feu, de l'eau et de la terre donnés au sol. Une variante est l'expression « *Kyusei nature farming* » qui, par rapport au « *nature farming* », traduit l'utilisation de technologies spécifiques telles que l'inoculation de microorganismes dans le sol pour en accroître la diversité (Gold, 1994).

Attention : cette expression se traduit en anglais par « *nature farming* », à ne pas confondre avec « *natural farming* » (voir « agriculture sauvage »).

Nouvelle

Née à la seconde moitié du XVIII^e siècle, inventée par Duhamel du Monceau à la suite de sa traduction des travaux de Jethro Tull, la « nouvelle agriculture » est la recherche d'un nouvel art agricole, basé sur des approches nouvelles de la physiologie végétale, la simplification des opérations agricoles et la rationalisation des cultures sur des fondements scientifiques (Bourde, 1962). Cette méthode permet : « rendements accrus, travail simplifié ; moins de main d'oeuvre ; indifférence au terrain ; et surtout pas besoin de fumier. [...] La nouvelle agriculture entraînait avec elle une redéfinition des démarches traditionnelles de la « vieille agriculture » et semblait impliquer une transformation profonde des structures de cette dernière » (A. Bourde, p. 369). Cette nouvelle agriculture a ouvert la voie de la modernisation de l'agriculture, en particulier la découverte et l'usage des engrais chimiques (industrialisés sous l'initiative de Liebig, au XIX^e siècle), et à la mécanisation. Voir les expressions « agriculture moderne », « agriculture **chimique** » et « agriculture physique ».



Ordinaire

Voir « agriculture **conventionnelle** ».

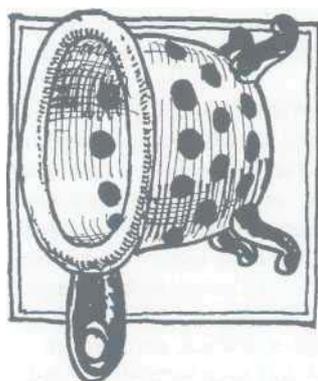
Organique

Le courant « organique » est né en Grande-Bretagne dans les années 1940, reprenant les thèmes d'Albert Howard, qui a travaillé à l'alimentation des populations des Indes (Viel, 1979). Ce dernier cherchait à revaloriser le système agricole traditionnel affaibli par la colonisation britannique en mettant en place des technologies peu coûteuses en capital et exigeantes en travail. De retour en Angleterre, il constata que la classe

ouvrière souffrait elle aussi d'une mauvaise situation alimentaire et qu'il était de l'intérêt de tous, patrons et ouvriers, de produire des aliments sains et peu coûteux, cet effort reposant sur les agriculteurs, propriétaires de la terre (Viel, 1979). Howard a créé la « Soil Association » qui regroupe encore très peu d'exploitations mais intéresse des jardiniers (Viel, 1979). Voir **Agriculture biologique**.

Organo-biologique

Le courant « biologique » de l'agriculture a été lancé en Autriche et en Suisse, dès les années 1930, par les travaux de H. Müller, créateur de l'agriculture « **organo-biologique** », repris par de H. P. Rusch en Autriche (de Silguy, 1994) et Lord Nothbourne, inventeur du mot « *organic farming* » en 1940, en Grande-Bretagne. Il s'agit d'un des courants de l'agriculture biologique (voir **Agriculture biologique**).



Patrimoniale

L'écllosion d'agricultures « **patrimoniales** » correspond à de nouvelles stratégies entrepreneuriales, rurales et résidentielles, répondant au plus près aux demandes exprimées par la société. Associant valorisation du patrimoine, identification au territoire et prestations de services, elles développent une alternative multiforme à la modernisation agro-industrielle (Fougerouse, 1996).

Paysanne

1. Expression mise en valeur politiquement et syndicalement, notamment par le syndicat minoritaire Confédération paysanne qui en a rédigé une charte²¹, ainsi que par la FADEAR. « L'agriculture paysanne doit permettre à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier en produisant sur une exploitation à taille humaine une alimentation saine et de qualité, sans remettre en Cause les ressources naturelles de demain. Elle doit participer avec les citoyens à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous. » FADEAR (citée par

Féret, 2000). En outre, l'agriculture « paysanne » cherche à mettre en valeur et développer les paysanneries du monde entier (Beau, 1992).

2. Sociologiquement, c'est un terme appliqué à certaines agricultures, par exemple à celles des fronts pionniers d'Amérique du Sud.

Pérenne

1. Synonyme de « **agriculture permanente** ».

2. Elle caractérise aussi une agriculture basée sur l'écologie des prairies, définie aux États-Unis par le Land Institute (Beau, 1992).

3. Enfin, elle a pris un sens nouveau depuis le 14 mai 2001, date de la signature de la « Charte pour l'agriculture pérenne », à Rennes, en Bretagne, par le ministre de l'Agriculture Jean Glavany²². L'objectif est la réforme des méthodes de production agricoles et agroalimentaires bretonnes, avec un intérêt particulier porté à la qualité de l'eau²³.

Péri-urbaine

L'agriculture périurbaine est un ensemble d'« unités agricoles proches de la ville qui gèrent des exploitations intensives commerciales ou semi-commerciales en pratiquant l'horticulture (légumes et autres cultures), l'élevage de volailles et d'autres animaux destinés à la production de lait et d'œufs » (FAO, 1999). Pour des nuances, voir « agriculture urbaine » et « agriculture **interstitielle** ».

Permanente

Expression inventée en 1978, en Australie (Mollison et Holmgren, 1986). Elle a été soutenue, en France, en particulier par Dominique Soltner qui a préfacé la traduction française de 1986 du livre de Mollison et Holmgren. L'« agriculture permanente » est définie comme « une association harmonieuse de l'agriculture, de la sylviculture, de l'élevage et de l'horticulture » (Mollison et Holmgren, 1986). Il s'agit de trouver des solutions écologiques aux problèmes de l'agriculture. La philosophie à la base de la réflexion de Mollison est la même que celle de M. Fukuoka (voir « agriculture **sauvage** ») : permettre au paysage une auto-défense où le respect du sol est à la base d'un « système intégré et auto-évoluant de certaines familles de plantes pluriannuelles qui s'ensemencent elles-mêmes et d'animaux utiles à l'homme et au système ; tout l'ensemble, y compris l'habitat humain, constitue un écosystème complet qui s'entretient lui-même » (Vasella, 1985). L'homme exerce une fonction de contrôle de ce système qui s'autogère. L'expression « agriculture permanente » est synonyme de « **permaculture** », et c'est une des variantes de l'agriculture **pérenne**.

²¹ Site Internet : www.confederationpaysanne.fr/anapro/principe.html

²² Discours du Ministre sur : www.agrisalon.com/glav_1505.htm

²³ Voir la dépêche de l'AFP à : www.terre-net.fr/actus/actus_detail.asp?id=16510

Physique

Cette expression se trouve dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, lors des débuts de l'utilisation de l'expérimentation et des connaissances scientifiques pour le développement de l'agriculture (Bourde, 1962). Voir les expressions « agriculture **nouvelle** » et « agriculture **chimique** ».

Plurielle

L'expression, créée par Kressman (1985), traduit la diversité de l'agriculture et « s'éloigne définitivement du modèle d'exploitation à 2 UTH (unités de travail humain) et devrait voir cohabiter des complexes agro-industriels et agro-commerciaux [...] pouvant rassembler un nombre important de personnes [...] à l'autre bout... des mini-exploitations de jardinage et d'auto-subsistance » (Kressman, 1985, cité par Colson, 1986, p. 7).

Précision (de)

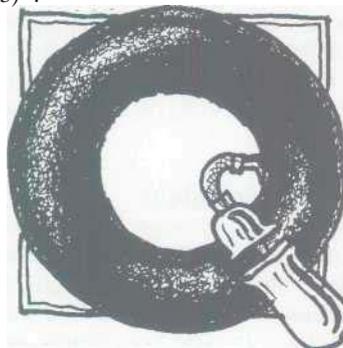
Qualifie l'agriculture qui fait appel aux nouvelles technologies : SIG (système d'information géographique), GPS (*global positioning System*), satellite, informatique. L'agriculture de précision revendique l'usage d'informations précises et répétées pour moduler les données techniques. Elle est basée sur le principe qu'une parcelle étant hétérogène, il faut apporter les intrants (fertilisants, graines, pesticides) en fonction des caractéristiques uniques de chaque zone de la parcelle, ce qui a des répercussions positives sur l'environnement puisque l'on n'apporte à la culture que ce dont elle a réellement besoin (Auerhammer, 2001). Les termes anglais désignant l'agriculture de précision sont très explicites, les « *precision farming* » ou « *precision agriculture* » étant synonymes de « *prescription farming* » ou « *site specific management* » (Gold, 1994).

Du point de vue de FARRE, l'agriculture raisonnée entretient un lien étroit avec l'agriculture de précision (Lambert, 2000).

Productiviste

Expression liée à celle d'« agriculture **intensive** », ayant fait l'objet de nombreux débats (voir, par exemple, les numéros 171 et 172 à *Economie rurale*). La notion de productivisme, souvent utilisée en faux-sens, est associée à « l'analyse du processus de développement suivi par l'agriculture française depuis la fin des années 50 » (Tirel, 1983, p. 23). Traiter de l'agriculture productiviste implique de s'interroger sur de nombreux points, parfois antagonistes : l'accroissement du capital par travailleur, la marginalisation de certaines zones, les structures et l'économie d'échelle, l'intensification et la productivité animale et végétale, la baisse de productivité des consommations intermédiaires, la dépendance de l'agriculture vis-à-vis de l'agro-industrie (fourniture et production alimentaire), l'intensité du travail, le lien avec les marchés extérieurs,

et, enfin, l'impact sur la qualité de vie et l'environnement (Tirel, 1983)²⁴.

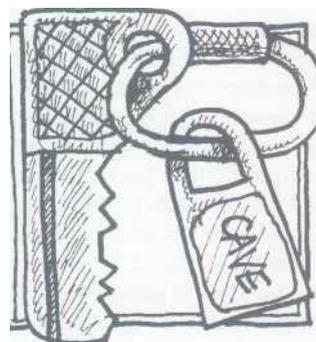


Qualité (de)

Cette expression s'inscrit dans une tendance consumériste de recherche de qualité (Mer, 1999). Elle traduit une agriculture productrice d'aliments de qualité (Beau, 1992) (qualité organoleptique et qualité sanitaire), mais aussi respectueuse de l'environnement.

Quatrième type (du)

L'expression veut aller plus loin que celle d'« agriculture **du troisième type** » (cf ci-dessous). En effet, l'agriculteur, en plus « de se battre avec les armes des autres entrepreneurs pour conquérir les marchés nouveaux », doit satisfaire le citoyen et le contribuable (Kressman, 1996). En d'autres termes, l'agriculteur doit gérer les risques climatiques, mais aussi économiques, financiers, juridiques, fiscaux, sanitaires et agronomiques ; il doit aussi sortir de son individualisme et nouer des alliances afin d'innover, de découvrir d'autres entreprises, avoir des avis extérieurs, d'être plus performant et s'entourer de compétences variées ; et, enfin, il doit gérer son exploitation, non plus à long terme, mais avec un horizon plus raccourci (Kressman, 1996). Cette agriculture du quatrième type est pour Kressman (1996), une agriculture « **citoyenne** » (voir ce mot).



²⁴ Nous avons repris ici les grands chapitres de l'article de Tirel (1983), auquel le lecteur pourra se référer pour plus de détails.

Radicale

Traduction littérale de l'anglais « *radical agriculture* », vocable inventé par Richard Merrill (1976). Son ouvrage présente 20 essais qui sont des réflexions sur les cultures, les relations entre agriculture et agribusiness, les alternatives aux pratiques intensives et, d'une façon générale, la quête d'une « renaissance rurale ». Cette expression fait référence à une agriculture « **écologique** » (Estevez et Domon, 1999). Ce terme n'a pas d'écho dans les pays francophones, l'ouvrage n'ayant pas été traduit à notre connaissance.

Raisonné

Expression davantage parlée qu'écrite, employée par analogie à l'agriculture durable en insistant sur la dimension nécessairement humaine, voire familiale, des exploitations (rapprochement de l'agriculture paysanne) et sur le respect des ressources naturelles (rapprochement de l'agriculture biologique sous son angle technique). Cette expression est privilégiée par les personnes désirant montrer qu'une conception et une pratique sages de l'agriculture (c'est-à-dire gérer une exploitation agricole « en bon père de famille ») amènent à des systèmes et modes de production relevant du bon sens.

Raisonnée

On trouve la première référence à une « agriculture **raisonnée** » chez Thaer au début du XIX^e siècle (P. Robin, comm. pers.). Cette expression a actuellement un nouveau sens qui prend sa source dans le développement de la lutte raisonnée, apparue après la Seconde Guerre mondiale, lorsque l'utilisation de produits phytosanitaires chimiques est devenue problématique en termes économique et environnemental. On cherche à substituer à une lutte « aveugle » contre les ravageurs des cultures, une lutte en fonction de seuils de tolérance des cultures, dite « lutte raisonnée » ou « lutte dirigée » (Ferron, 1999). L'agriculture raisonnée est un élargissement de ce concept de lutte à la production dans son ensemble, impliquant que l'on apporte toujours des produits chimiques de synthèse sur les parcelles mais que cet apport n'est plus systématique mais maîtrisé en fonction des besoins des cultures, selon des seuils de tolérance agronomique. Il existe actuellement plusieurs définitions de l'agriculture raisonnée, dépendantes des objectifs qui lui sont fixés (Pervanchon et Blouet, 2002). Une première définition est donnée dans un objectif de communication par les industries, relayées par les syndicats agricoles majoritaires ; elle traduit une volonté d'amélioration de l'agriculture dominante, via une meilleure observation de l'environnement et une rationalisation des pratiques agricoles. Une deuxième définition a été donnée par les agronomes dans un objectif d'application concrète. Elle regroupe un ensemble de méthodes « raisonnées » nées des travaux en faveur d'une meilleure fertilisation des terres agricoles,

engagés depuis les années 1980 par le CORPEN et le COMIFER pour limiter l'impact sur l'environnement des procédés agricoles dominants. Une troisième et dernière définition s'inscrit dans un objectif politique : il s'agit de la définition par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche français, qui devrait déboucher sur la publication d'un décret au début de l'année 2002. La proposition la plus récente, en date du 8 janvier 2002, faite par le CSO définit ainsi l'agriculture raisonnée : « l'agriculture raisonnée correspond à des démarches globales de gestion d'exploitation qui visent, au-delà du respect de la réglementation, à renforcer les impacts positifs des pratiques agricoles sur l'environnement et à en réduire les effets négatifs, sans remettre en cause la rentabilité économique des exploitations. Les modes de production raisonnés en agriculture consistent en la mise en œuvre de moyens techniques dans une approche globale de l'exploitation. Au-delà des impératifs de sécurité alimentaire des produits agricoles, qui s'imposent à toutes les productions, les modes de production raisonnés peuvent faciliter la maîtrise des risques sanitaires et contribuer à l'amélioration du bien-être animal. Ils permettent également de contribuer à l'amélioration des conditions de travail ».

Régénératrice

Traduction littérale de l'anglais « *regenerative agriculture* », cette expression souligne l'importance de développer des procédés agricoles permettant le renouvellement (la régénération) des ressources renouvelables sur le plan environnemental (Edwards, 1987), ce concept de régénération pouvant aussi s'appliquer aux plans économique et social ; ce concept est développé et diffusé aujourd'hui par le Rodale Institute et le Rodale Research Center, aux Etats-Unis.

Renouvelable

Ce qualificatif se retrouve chez Viel (1979), pour signifier qu'il faut peut-être rechercher une voie intermédiaire pour l'agriculture, différente de l'agriculture **biologique** et de l'agriculture **courante**.

Rente (de)

Terme appliqué le plus souvent aux agricultures des pays en développement, qui reposent sur des systèmes de culture à base de productions végétales destinées à la commercialisation et à l'exportation. Ce terme est généralement opposé à « agriculture **vivrière** ».

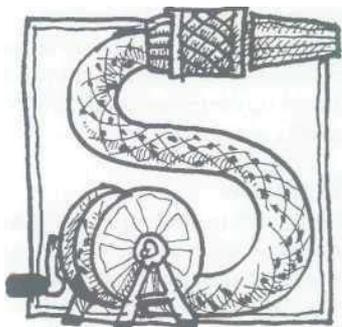
Resource efficient

Terme anglo-saxon sans traduction équivalente en français. Cette expression fait référence à une agriculture « **écologique** » (Estevez et Domon, 1999) et prône une démarche participative, associant agriculteurs et chercheurs pour le développement de modes écologiques de production d'aliments mais aussi de fibres, d'énergie. Les projets sont soutenus par un

organisme de recherche et de consultants au Canada, créé en 1986 (voir le site *www.reap.ca*).

Rurale

Cette expression est utilisée en opposition (ou en complément) de celle d'« agriculture **urbaine** » (voir ce mot). Cette expression prend son origine dans le champ de l'économie et, dans un contexte de modification des rapports de l'agriculture au territoire, elle peut aussi qualifier un modèle d'agriculture qui repose sur la valorisation des ressources du territoire dans lequel elle est inscrite (Lacombe, 1998). Ces ressources territoriales comprennent des ressources naturelles mais aussi du capital social (savoir-faire, relations de proximité, etc.). Les activités qui en découlent dépassent la simple production agricole pour inclure des activités touristiques.



Sauvage

« *Natural farming* » en anglais (Fukuoka, 1990), dite aussi agriculture « **synergétique** ». La philosophie est celle d'un travail en harmonie avec le sol et non contre lui, en appliquant au paysage les principes de l'Aïkido, art de l'auto-défense, qui « *permettent la transformation de la malchance en force et d'en tirer des énergies positives* » (Vasella, 1985). Le terme « sauvage » est bien choisi dans la mesure où cette agriculture prône l'absence d'intervention de l'homme sur la production (le synonyme en anglais de « *natural farming* » étant « *do-nothing farming* »), par opposition aux autres formes d'agriculture qui sont nécessairement « artificielles » puisque nécessitant l'intervention de l'homme. Voir « agriculture **permanente** ».

Attention : cette expression se traduit en anglais par « *natural farming* », à ne pas confondre avec « *nature farming* » (voir « agriculture **naturelle** »).

Services (de)

Expression née chez les économistes pour désigner un modèle d'agriculture multifonctionnelle, qui s'appuie sur la valorisation de ressources du rural pour offrir des services diversifiés (offre de produits de qualité, entretien de l'espace, services touristiques, etc.) à une population urbaine qui aujourd'hui voit dans le

milieu rural un espace de vie et d'emploi (Bourgeois *et al*, 2000 ; Lacombe, 1998 ; Lacombe et Guihéneuf, 2000).

Solidaire

Ce terme fait référence à des préoccupations économiques (partage de l'emploi, revenu agricole décent, subventions...) et sociales (échanges de savoir-faire, circulation de l'information dans des réseaux) (Rhessy, 1996). Cette expression est fortement liée à celles d'« agriculture **autonome** » et d'« agriculture **économique** ».

Soutenable

Traduction littérale de l'expression anglaise « *sustainable agriculture* ». Il s'agit de nuances sémantiques sur les différents termes utilisés pour exprimer la durabilité. Nous rappellerons simplement quelques termes, que l'on peut considérer comme synonyme de « durabilité » dans notre étude : « *soutenance* » ou en anglais « *sustenance* » (Olowolafe et Dung, 2000), « *soutenabilité* » ou en anglais « *sustainability* », ou encore « *concentricity* » (Mitchell, 2000), et pour l'adjectif « soutenable », on trouvera comme synonyme « durable », en anglais « *sustainable* » ou « *stainable* » (par exemple : « *stainable farming Systems* » chez Webster in Tellarini et Caporali, 2000, page 269). Le terme allemand est « *nachhaltig* », adjectif du nom « *die Nachhaltigkeit* » (Bosshard, 2000). De même, certains auteurs voient une différence sémantique entre durabilité et développement durable (Grainger, 1999). Cependant, il s'agit encore de nuances²⁵ que certains auteurs réfutent (Karavezyris et Papanikolaou, 2000). Voir l'expression « agriculture **durable** ».

Subsistance (de)

Expression née chez les économistes pour désigner une agriculture tournée essentiellement vers l'auto-suffisance alimentaire et peu intégrée à l'économie marchande.

Synergétique

Voir « agriculture **sauvage** ».

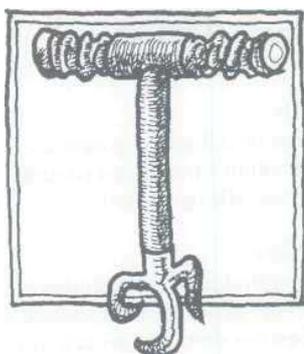
Systématique

1. Expression utilisée par les archéologues et les historiens pour qualifier le passage de l'homme d'un statut de chasseur-cueilleur à celui d'agriculteur faisant

²⁵Le développement durable peut être défini comme un développement qui évite le déclin du bien-être humain au cours du temps, le bien-être s'entendant sur le plan social et environnemental. Appliqué d'abord pour les pays en développement, il est maintenant généralisé globalement. Pour Grainger (1999), ce concept est différent de la durabilité, cette dernière considérant que les humains, ayant des impacts sur les ressources et l'environnement, sont contraints de protéger les systèmes nécessaires à la vie, mais sans les équilibrer directement avec les bénéfices du développement.

un semis et une récolte systématiquement, d'année en année, et domestiquant plantes et animaux.

2. Cette expression traduit aussi la volonté de protéger les cultures contre les aléas (climat, ravageurs), et d'assurer une production maximale des cultures en apportant, de façon rigide et déterminée à l'avance, les intrants nécessaires à la culture. Il s'agit en fait d'une agriculture **chimique** systématisée (Besnault, 1998).



Temps partiel (à)

Il s'agit de traduire par cette expression le temps de travail de la main d'œuvre agricole, dans un souci d'analyse (Duby et Wallon, 1977). C'est une expression s'inscrivant dans une analyse économique de l'agriculture.

Territoriale

Expression qui traduit la volonté de remettre l'agriculteur au cœur de son projet et de son territoire, de lui redonner des responsabilités dans la collectivité et la société en matière de développement du territoire. Il s'agit de lutter contre la désertification rurale par le développement d'exploitations « à taille humaine » et mobilisant les ressources du territoire dans lequel elle est inscrite. Voir « agriculture **citoyenne** », « agriculture **rurale** », « agriculture **multifonctionnelle** » et « agriculture **de montagne** ».

Traditionnelle

1. Cette expression caractérise l'agriculture qui prévalait à la fin du XIX^e siècle. Par exemple, en France, il s'agissait d'un modèle « paysan », issu de la société rurale féodale (Braudel, 1986). Il n'en existe plus aujourd'hui que quelques formes relictuelles (Pernet, 1982), car l'agriculture « traditionnelle » a décimé au profit du modèle danois, intrinsèquement plus compétitif grâce à une agriculture basée sur des exploitations familiales dont la production est **destinée** à **des** marchés nationaux et internationaux et qui est à l'origine des agricultures européennes actuelles (Servolin, 1989).

Michel Augé-Laribé (1955) place précisément l'agriculture traditionnelle entre 1600 et 1815. Ensuite, prend place F« agriculture **méthodique** », de 1815 à 1871, avec l'application des principes de la science à l'agriculture, puis enfin apparaît, à partir de 1872, l'« agriculture **internationale** » basée sur les échanges mondiaux (Augé-Laribé, 1955).

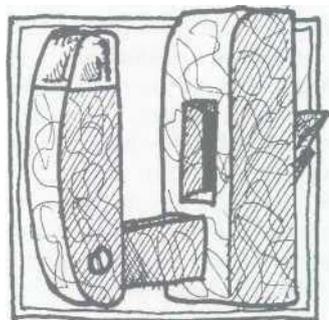
2. On notera que, dans le contexte agricole actuel, l'expression « agriculture **traditionnelle** » peut-être considérée comme le qualificatif d'une agriculture anti-modernisation (Beau, 1992).

Troisième

Cette expression qualifie une agriculture entre l'agriculture **biologique** et l'agriculture **conventionnelle** et qui intègre davantage les connaissances scientifiques sur l'écologie (Souchon, 1974). Cette expression se rapproche de celle d'« agriculture **intégrée** », décrite comme troisième voie pour l'agriculture (Hani, 1990 ; Morris et Winter, 1999). Cette idée de troisième voie se retrouve aussi restreinte aux seules grandes cultures (Viaux, 1999).

Troisième type (du)

Kressman, inventeur de cette expression, résume sa thèse ainsi : « l'agriculture est en tram de devenir pour tout le monde, sauf peut-être pour un certain nombre encore d'agriculteurs, un secteur économique comme les autres, banalisé, qui doit utiliser au mieux ses facteurs de production pour être compétitif et se développer tout seul, avec un minimum d'aides économiques de la collectivité » (Kressman, 1996, pp. 26-27). Cette agriculture (du troisième type) se situe dans la continuité de l'industrialisation technique de l'agriculture et de l'internationalisation de ses marchés. Il s'agit de diversifier ses productions, de façon à compenser les échecs conjoncturels d'une production par les profits obtenus sur des produits qui ont davantage de succès (Kressman, 1985). En effet, si la spécialisation agricole est une bonne stratégie sur des marchés déficitaires et à croissance rapide, il faut utiliser une stratégie opportuniste et spéculative lorsque la demande ne suit plus l'accroissement de l'offre et que le soutien public des marchés devient moins systématique. Il s'agit de proposer un développement agricole « à la carte », considérant qu'il existe des agriculteurs « super techniciens » et des agriculteurs « traditionnels » (Colson, 1986). Cette agriculture est en train d'évoluer vers une agriculture du « **quatrième** type » (voir cette expression). Notons que l'agriculteur du « troisième type » peut être appelé « agri-manager » (Kressman, 1996, page 32).



Urbaine

Expression qualifiant une agriculture au cœur des agglomérations ; celle-ci « se réfère à de petites surfaces (par exemple, terrains vagues, jardins, vergers, balcons, récipients divers) utilisées en ville pour cultiver quelques plantes et élever de petits animaux et des vaches laitières en vue de la consommation du ménage ou des ventes de proximité » (FAO, 1999). Pour des nuances, voir « agriculture **péri-urbaine** » et « agriculture **interstitielle** ».

NDLR : La question « Qu'est-ce que l'agriculture urbaine ? » est explicitement posée sur le site Internet du Courrier (www.inra.fr/dpenv/aurbainel.htm) ; des réponses en quelques lignes ; en plusieurs pages... Dans le Courrier de l'environnement n°31, août 1997, on a lu (on relira) « De l'agriculture péri-urbaine à l'agriculture urbaine », par André Fleury et Pierre Donadieu, en ligne à www.inra.fr/dpenv/fleurc31.htm.



Vieille

Expression utilisée pour marquer la rupture que constitue l'agriculture « nouvelle » (Bourde, 1962). Voir l'expression « **nouvelle** agriculture ».

Vivrière

Terme utilisé pour qualifier des agricultures qui reposent sur des systèmes de culture à base de productions végétales destinées avant tout à l'autoconsommation. L'agriculture vivrière est opposée à « l'agriculture **de rente** ». Ce terme s'applique le plus souvent aux pays en développement.

Geneviève Nguyen et Jean-Pierre Sarthou sont enseignants-chercheurs, respectivement, au Laboratoire dynamiques rurales et en Agroécologie-Entomologie - équipe Biodiversité dans les agroécosystèmes - de l'École nationale supérieure agronomique de Toulouse (nguyen@ensat.fr - sarthou@ensat.fr). Samuel Féret est chargé de mission du FR CIVAM Bretagne, Réseau agriculture durable (sferet@wanadoo.fr).

Les Auteurs tiennent à remercier Christian Bockstaller, Philippe Girardin et Paul Robin pour leur aide et leurs commentaires sur certaines définitions de ce lexique.

Glossaire de quelques acronymes et sigles propres à l'agriculture

AB : agriculture biologique	BIR : Bulletin d'informations rapides de l'APCA	CENAG : Centre de l'agriculture d'entreprise
AFAB : Association française pour l'agriculture biologique	CEDAPA : Centre d'étude pour un développement agricole plus autonome	CFCA : Confédération française de la coopération agricole
ANCEMA : Association nationale des cercles d'échanges et de machinisme agricole	CEDAPAS : Centre d'études et de développement d'une agriculture plus autonome et solidaire	CINAB : Comité interprofessionnel national de l'agriculture biologique
ANIA : Association nationale des industries alimentaires	CEIPAL : Centre d'études internationales paysannes et d'actions locales (fait partie du groupe Planète)	CNJA : Centre national des jeunes agriculteurs
APCA : Assemblée permanente des chambres d'agricultures		CNMCCA : Confédération nationale de la mutualité de la coopération et du crédit agricoles
APAD : Association pour la promotion d'une agriculture durable		
BCMA : Bureau de coordination du machinisme agricole		

COMIFER : Comité français pour l'étude et le développement de la fertilisation raisonnée	FADEAR : Fédération associative pour le développement de l'emploi agricole et rural	ICRAF : <i>International Centre for Research in Agroforestry</i>
CORPEN : Comité d'orientation pour la réduction de la pollution des eaux par les nitrates et les phosphates provenant des activités agricoles	FAO : <i>Food and Agriculture Organisation</i> (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture)	IFOAM : <i>International Federation of Organic Agriculture Movements</i>
CUMA : Coopératives de machinisme agricole	FARRE : Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement.	INRA : Institut national de la recherche agronomique
CSO : Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire	FCD : Fédération du commerce et de la distribution	ITEB : Institut technique de l'élevage bovin
CTE : Contrat territorial d'exploitation	FIL : <i>Forderungsgemeinschaft integrierter Landbau</i>	LISA : <i>Low-input sustainable agriculture</i>
DEXEL : Diagnostic environnemental de l'exploitation d'élevage	FNAB : Fédération nationale de l'agriculture biologique	LOA : Loi d'orientation agricole
DMDR : Comité de diversification des modèles de développement rural	FNAPF : Fédération nationale des associations de producteurs fermiers	MAP : ministère de l'Agriculture et de la Pêche
DATAR : Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale	FNASAVPA : Fédération nationale des associations de salariés de l'agriculture pour la vulgarisation du progrès agricole	OILB : Organisation internationale de lutte biologique et intégrée contre les animaux et les plantes nuisibles
ECAF : <i>European Conservation Agriculture Federation</i>	FNGEDA : Fédération nationale des groupes d'études et de développement agricole	PMPOA : Programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole
EIIF : <i>European Initiative for Integrated Farming</i>	FNSEA : Fédération nationale des syndicats d'exploitation agricole	SARE : <i>Sustainable Agriculture Research and Education</i>
EISA : <i>European Initiative for Sustainable Development in Agriculture</i>	GABO : Groupement des agriculteurs biologiques de l'Ouest	RAD : Réseau agriculture durable
EISF : <i>European Initiative for Sustainable Farming</i>	GIE : Groupement d'intérêt économique	UFAB : Union française d'agrobiologistes
		UIPP : Union des industries de la protection des plantes
		WCED : <i>World Commission on Environment and Development</i>
		NB: on pourra se référer au site www.dr-belair.com/index-fr.html pour une liste très complète des acronymes liés à l'agriculture.

Références bibliographiques

- ALLEN P., VAN DUSEN D., LUNDY J., GLIESSMEN S., 1991. Integrating social, environmental and economic issues in sustainable agriculture. *American Journal of Alternative Agriculture*, 6(1), 34-39.
- ALTIERI M.A., 1986. *L'agroécologie, bases scientifiques d'une agriculture alternative*. Debarde, 237 p.
- AUERNHAMMER H., 2001. Precision farming - the environmental challenge. *Computers and Electronics in Agriculture*, 30, 31-43.
- AUGE-LARIBE M., 1912. *L'évolution de la France agricole*. Le Mouvement social contemporain, Armand Colin, Paris, 304 p.
- AUGE-LARIBE M., 1955. *La révolution agricole*. Albin Michel, Paris, 438 p.
- BEAU C., 1992. Glossaire Agriculture biologique : du bon sens au bon mot. *Alter Agri*, 2, 31-33.
- BEAU C., 1995. Agricultures durables et sécurités alimentaires. *Aménagement et Nature*, 117, 69-86.
- BELLON S., GAUTRONNEAU Y., RIBA G., SAVINI I., SYLVANDER B., 2000. L'agriculture biologique et l'INRA, vers un programme de recherche. *INRA Mensuel*, 104, 25 p.
- BERGE E., 2000. Advancement by the integration of elementary improvements into superior systems. *Journal of Agriculture Engineering Research*, 76, 277-283.
- BESNAULT C. 1998. L'agriculture raisonnée, une initiative interprofessionnelle, *Compte rendu de l'Académie d'Agriculture, séance spécialisée du 11 février 1998 : L'agriculture raisonnée, une réponse aux attentes de la société pour une agriculture respectueuse de l'environnement*.
- BÖLLER E.F., MALAVOLTA C., JÖRG E., 1997. Guidelines for integrated production of arable crops in Europe. Technical guidelines III, *IOBC/WPRS Bulletin*, 20, 5-19.
- BONNIEUX F., 1986. Approche économique de l'intensification. *Économie Rurale*, 171, 9-15.
- BONNY S. 1996. L'évolution technologique en agriculture : destructrice ou durable ? les nouvelles technologies sont-elles une menace pour l'environnement ou le moyen de nourrir l'humanité au XXI^e siècle? Colloque international *Quel environnement au XXI^e siècle ? Environnement, maîtrise du long terme et démocratie*, Fontevraud, 8-11 septembre 1996.
- BOSSHARD A., 2000. A methodology and terminology of sustainability assessment and its perspectives for rural planning. *Agriculture, Ecosystems and Environment*, 77, 29-41.
- BOURDE A., 1962. *Agronomes et Agronomie en France au 18^{ème} siècle*. Presses universitaires de France, Paris, 1 742 p. (3 vol.).
- BOURGOIS L., LE GUEN R., VALCESCHINI E., 2000. Quatre scénarios pour 2015. Dossier « Agricultures et territoires ». *Chambres d'Agriculture*, 890, 14-36.
- BRAUDEL F., 1986. *L'identité de la France, les hommes et les choses*. Vol. 2. Flammarion, Paris, 536 p.
- CAIRNS J., 1999. Ecological ethics: the basis for leaving a habitable planet for our descendants. *Convergence*, 1(1), 1-17.
- CARPENTER-BOGGS L., KENNEDY A.C., REGANOLD J.P., 2000a. Organic and biodynamic management: effects on

- soil biology. *Soil Science Society of America Journal*, 64, 1651-1659.
- CARPENTER-BOGGS L., REGANOLD J.P., KENNEDY A.C., 2000b. Biodynamic preparations: short-term effects on crops, soils, and weed populations, *Soumis pour publication*
- CARPENTER-BOGGS L., REGANOLD J.P., KENNEDY A.C., 2000c. Effects of biodynamic preparations on compost development. *Biological Agriculture and Horticulture*, 17, 313-328.
- CAVELIER A., 1990. Les stratégies agricoles et la gestion de la planète. In T. CANN *et al.* : *Les agricultures alternatives*. ENSA Rennes.
- CHAVAGNE Y., 1984. *L'agriculture industrielle en crise*. Syros, Paris, 128 p.
- CHOMBART DE LAUWE J., 1979. *L'aventure agricole de la France, de 1945 à nos jours*. Presses universitaires de France, Paris, 376 p.
- COLSON F., 1986., Le développement agricole face à la diversité de l'agriculture française. *Économie Rurale*, 172, 3-9.
- COMER S., EKANEM E., MUHAMMAD S., SINGH S.P., TEGEGNE F., 1999. Sustainable and conventional farmers: a comparison of socio-economics characteristics, attitude, and beliefs. *Journal of Sustainable Agriculture*, 15, 1, 29-45.
- DUBY G., WALLON A., 1977. *Histoire de la France rurale*. Le Seuil, Paris, vol. 4, 760 p.
- ECKERT H., BREITSCHUH G., SAUERBECK D.R., 2000. Criteria and standards for sustainable agriculture. *Journal of Plant Nutrition and Soil Science - Zeitschrift für Pflanzenernährung und Bodenkunde*, 163, 4, 337-351.
- EDWARDS C.A., 1987. The concept of integrated systems in lower input/sustainable agriculture. *American Journal of Alternative Agriculture*, 2, 148-152.
- EL TITI A., BOLLER E. F., GENDRIER J.P., 1993. Integrated production: principles and technical guidelines. *IOBC/WPRS, bulletin n°16*, 13-38.
- ESTEVEZ, B., DOMON, G., 1999. Les enjeux sociaux de l'agriculture durable: un débat de société nécessaire? une perspective nord-américaine. *Le Courrier de l'Environnement de l'INRA*, 36, 97-106. En ligne à www.inra.fr/dpenv/estevc36.htm
- FALQUE M., 1974. L'agriculture péri-urbaine : paysage rural ou usine de production végétale et animale ? *Aménagement et Nature*, 35, 16-20.
- FAO, 1999. Questions relatives à l'agriculture urbaine. *Courrier de l'Environnement de l'INRA*, 36, 107-108.
- FARSHARD A., ZINCK J.A., 1993. Seeking agricultural sustainability. *Agriculture, Ecosystems and Environment*, 47, 1-12.
- FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PRODUCTEURS FERMIERS, 2001. *Propositions sur l'utilisation du qualificatif fermier. Proposition d'un cahier des charges*. FNAPF, Paris, np.
- FERET S., DOUGUET J.M., 2001. Agriculture durable et agriculture raisonnée, quels principes et quelles pratiques pour la soutenabilité du développement en agriculture ? *Natures Science Société*, 9(1), 58-64.
- FERRON P., 1999. Protection intégrée des cultures : évolution du concept et de son application. In A. FRAVAL & C. SILVY : *La lutte biologique (II)*. Dossiers de l'Environnement de l'INRA n°19, INRA Éditions, Paris, 274 p. En ligne à www.inra.fr/dpenv/ferpid19.htm
- FLEURY A., DONADIEU P., 1997. De l'agriculture péri-urbaine à l'agriculture urbaine. *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, 31, 45-62. En ligne à www.inra.fr/dpenv/fleurc31.htm
- FOUGEROUSE C., 1996. *Le nouveau rural, dépendance ou autonomie*. L'Harmattan, Paris, 380p.
- FUKUOKA M., 1990. *La révolution d'un seul brin de paille, une introduction à l'agriculture sauvage*. Guy Trédaniel, Éditions de la Maisnie, 202 p.
- GAYE B., 1974. Réflexions sur l'agriculture péri-urbaine. *Aménagement et Nature*, 35, 12-15.
- GEROWITT B., WILDENHAYN M., 1997. *Ecological and economic effects of extensifying arable farming systems - Results of the Göttingen INTEX-project 1990-94*. Forschung- und Studienzentrum Landwirtschaft und Umwelt, Göttingen.
- GIRARDIN P., BOCKSTALLER C., VAN DER WERF H., 1996. Evaluation of the sustainability of a farm by means of indicators. In R.K. BEHL, A. GUPTA, A.L. KHURANA & A. SINGH : *Resource management in fragile environments*. CCS HAU, Hisar & MMB, New Delhi, 280-296.
- GOLD M.V., 1994. *Sustainable agriculture: definitions and terms*. Special reference briefs no.SRB 94-05. Beltsville, MD: United States National Agricultural Library, Internet 1999, www.nal.usda.gov/afsic/AFSIC_pubs/srb9902.htm
- GOWDY J.M., 2000. Terms and concepts in ecological economics. *Wildlife Society Bulletin*, 28(1), 26-33.
- GRAINGER A., 1999. The role of spatial scale in sustainable development. *International Journal of Sustainable Development and World Ecology*, 6(4), 251-264.
- HÄNI F., 1990. Farming systems research at Ipsach, Switzerland - The "third way" project. *Recherche agronomique en Suisse*, 29, 257-271.
- HANSEN J.W., 1996. Is agricultural sustainability a useful concept ? *Agricultural Systems*, 50, 117-143.
- HELMORE K., RATTI A., 1995. L'agriculture urbaine, facteur de développement durable. *Aménagement et Nature*, 117, 87-96.
- HURNI H., 2000. Assessing sustainable land management (SLM). *Agriculture, Ecosystems and Environment*, 81, 83-92.
- JOLLIVET M. (dir.), 1988. *Pour une agriculture diversifiée*. L'Harmattan, Paris, 355 p.
- KARAVEZYRIS V., PAPANIKOLAOU M., 2000. Environment and sustainability : theories and institutions. *Spatial economics and ecosystems: the interaction between economics and the natural environment*, WIT Press, Southampton, Boston, 11-38.
- KEILLING, J. 1974. Essai sur l'agriculture fermentaire. *Aménagement et Nature*, 35, 27-28.
- KIRCHMANN H., THORVALDSSON G., 2000. Challenging targets for future agriculture. *European Journal of Agronomy*, 12, 145-161.
- KOTILE D.G., MARTIN R.A., 2000. Sustainable agricultural practices for weed management : implications to agricultural extension education. *Journal of Sustainable Agriculture*, 16(2), 31-51.
- KRESSMAN G., 1985. L'agriculture du 3^e type. *Paysans*, 72 p.
- KRESSMAN G., 1996. De l'agriculture du 3^e type à l'agriculture du 4^e type. *Paysans*, 235, 25-36.
- LACOMBE P., 1998. Les agriculteurs dans la société : Quelles fonctions ? Quels métiers ? In G. MICLET, L. SIRIEIX & S. THOYER : *Agriculture et alimentation en quête de nouvelles légitimités*. Economica, Paris, 11-48.
- LACOMBE P., GUIHENEUF P.Y., 2000. Entre marché, État et territoire : quels scénarios pour l'agriculture française ? *Territoires 2020, Revue d'études et de prospective n°2*, DATAR, La Documentation française, Paris, 21-31.